



Vannes, le **31 OCT. 2017**

**Le préfet du Morbihan  
Le président de Lorient Agglomération  
Le maire d'Hennebont  
Le maire de Lanester  
Le maire de Lorient  
à**

**Mesdames, Messieurs**

**Objet** : Contrat de Ville - Appel à projets 2018

**Pièces jointes** : enjeux prioritaires, calendrier et modalités pratiques, fiche bilan.

Mesdames, Messieurs,

Le contrat de ville de Lorient agglomération, signé le 11 juillet 2015, a pour objectif de concentrer l'ensemble des moyens et actions mis en œuvre par les différents partenaires pour une meilleure efficacité, au plus près des besoins des quartiers et de leurs habitants.

Aussi, l'Etat, Lorient agglomération et les villes s'associent pour solliciter les acteurs associatifs et institutionnels afin de proposer des actions répondant aux besoins des habitants des quartiers visés par la politique de la ville :

- Kerlou Ker à **Hennebont**
- Centre-Ville - Kerfréhour à **Lanester**
- Bois du Château, Kerguillette – Petit Paradis, Kervénanec nord, Polygone – Frébault à **Lorient**

Pour cette année 2018, les priorités ciblées par l'Etat, Lorient agglomération et les villes portent sur un nombre restreint d'axes spécifiques tout en privilégiant des démarches d'accompagnement personnalisé au service des publics les plus éloignés et particulièrement les jeunes.

Par ailleurs, un objectif de renouvellement des actions et acteurs financés est affiché à hauteur de 10% de la programmation.

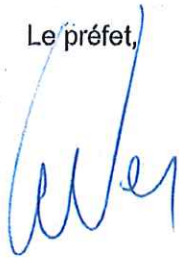
Vous trouverez, ci-joints, les objectifs des actions à conduire au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de l'agglomération, définis en concertation avec les conseils citoyens, le calendrier de mise en œuvre et les modalités pratiques de dépôt des dossiers. Nous vous rappelons que les actions concourant au programme de réussite éducative sont intégrées au sein de cet appel à projet.

De plus, en cas de renouvellement d'actions financées en 2017, nous appelons votre vigilance sur la nécessité de produire un compte rendu d'activités et financier provisoire (cf fiche bilan); en effet, votre demande de subvention ne pourra être définitivement validée, qu'après un examen attentif de celui-ci.

Conscients du travail déjà accompli et attentifs aux évolutions engagées, nous souhaitons qu'ensemble, nous arrivions à atteindre les objectifs communs ici définis au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de Lorient agglomération.

Les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et des mairies d'Hennebont, Lanester et Lorient se tiennent à votre disposition pour tout renseignement nécessaire.

Le préfet,



**Raymond LE DEUN**

Le président de  
Lorient agglomération,



**Norbert METAIRIE**

Pour le Maire d'Hennebont,  
L'adjointe déléguée au  
Renforcement de la  
démocratie participative, à la  
Jeunesse, à la Politique de la  
ville et aux échanges  
internationaux,

**Nadia SOUFFOY**

Pour le Maire de Lanester,  
L'adjointe chargée de la  
Citoyenneté, de la Démocratie  
Participative et de la politique  
de la ville

**Michelle JANIN**

Pour le Maire de Lorient,  
L'adjoint délégué à la  
politique de la ville,

**Chafik HBILA**

